

NOTICE DE DEMANDE DE CERTIPHYTO Sur Service-Public.fr

- 1) Aller sur le site service-public.fr
- 2) Cliquer en haut à droite sur « se connecter » :



- 3) Vous êtes invité à **vous identifier** :

Se connecter

 S'identifier avec FranceConnect

En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect [et de service-public.fr](#)

OU

Les informations demandées sont obligatoires

Votre email personnel
Par exemple : nom@exemple.com

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

Code de sécurité



Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image

Recopiez le code de sécurité

Le code de sécurité est composé de chiffres et de lettres

Se connecter

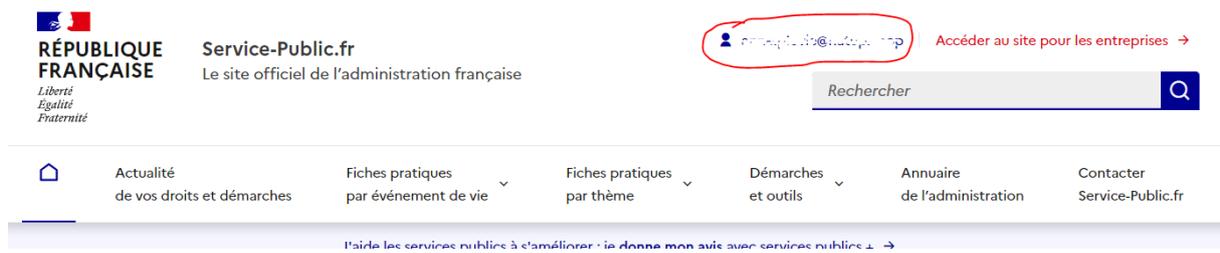
[Pas encore de compte ? →](#)

Si vous avez déjà un compte MSA ou IMPOTS, vous pouvez cliquer sur le bouton FRANCE CONNECT pour utiliser les mêmes identifiants

Si vous avez déjà un compte, renseigner votre adresse mail et votre mot de passe puis le code de sécurité ici

Sinon, créez vos identifiants en cliquant sur " Pas encore de compte ? " et suivez les instructions

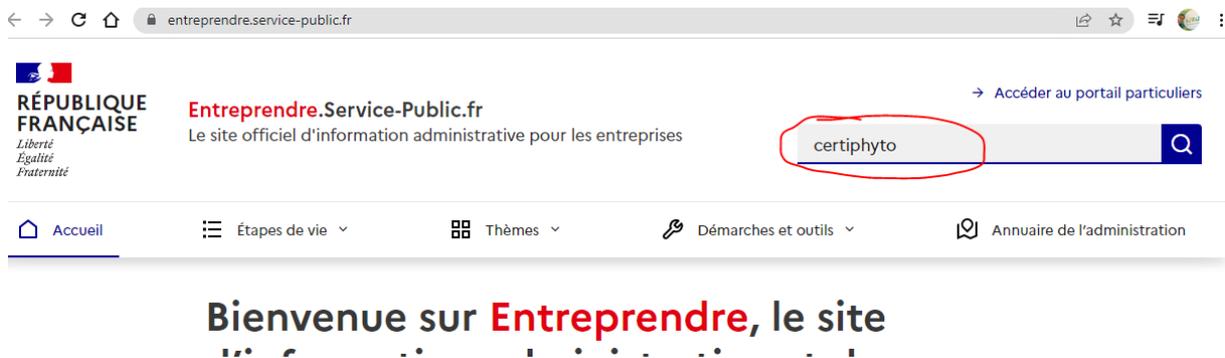
- 4) Une fois que vous êtes identifié, votre adresse mail apparait en haut à droite à côté du petit bonhomme.



- 5) Vous devez cliquer sur le texte en rouge « Accéder au site pour les entreprises » en haut à droite :



- 6) Sur cette nouvelle page, cliquer dans la barre de recherche en haut à droite et taper « certiphyto » puis cliquer sur la loupe :



- 7) Cliquer sur « Demande de certificat individuel... » :

Démarches et outils (1)

→ Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto) (Démarche en ligne)

8) Puis sur « Accéder à la démarche en ligne » :

Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto) (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'agriculture

Permet d'accéder, avec identifiant et mot de passe, au service de demande de certificat d'utilisation de produits phytosanitaires, délivré par le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF ou DAAF).

La DRAAF dispose d'un délai maximum d'instruction de 2 mois.

↔
Accéder à la démarche en ligne

Vérifié le 10 septembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

9) Vous êtes alors sur le bon formulaire.

Il faut désormais remplir les informations personnelles demandées dans les 5 étapes suivantes :



"1.Ma situation" : 3 cas de figure :

- Vous demandez votre certiphyto pour la 1ère fois : cocher "**demande de premier certificat individuel professionnel**".
- Vous demandez votre certiphyto DESA (pour les ETA) parce que vous venez de faire une journée de formation complémentaire : cocher "**demande d'un second certificat**".
- Vous demandez le renouvellement de votre certiphyto : cocher "**demande de renouvellement**".

Puis, précisez qu'il s'agit d'une demande au titre de votre formation Natup.

exemple pour votre renouvellement :

Ma demande de certificat

* Quelle demande souhaitez-vous effectuer ?

- Demande de premier certificat individuel professionnel
- Demande d'un second certificat individuel professionnel au titre d'un autre certificat et d'un complément de formation ?
- Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel

* Vous sollicitez votre certificat individuel au titre :

- Au titre d'un diplôme ou d'un titre
- Au titre d'une formation ou d'un test

"2. Mes informations personnelles" :

Remplissez toutes les cases demandées.

"3. Choix du certificat" :

Exemple : Pour un renouvellement de certiphyto d'agriculteur qui ne fait pas de prestation de pulvérisation (= DENSA) :

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Choix du certificat

Certificat individuel à renouveler

* Certificat individuel à renouveler : 

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément 

* Numéro de certificat actuel : 

~~0E~~ 0000-12345

* Date de délivrance (JJ/MM/AAAA) :

~~18~~ 07/2015

* Délivré par D(R)AAF :

~~N~~ Normandie 

Activité / Catégorie

* Activité professionnelle

Utilisation 

* Secteur d'activité

Exploitation agricole 

* Catégorie

Décideur 

[< PRÉCÉDENT](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [SUIVANT >](#)

/! une exploitation qui fait de la **prestation de pulvérisation chez un tiers** doit choisir une « exploitation soumise à agrément ».

"4.Préparation du certificat" :

Compléter les dates de formation, l'organisme et le signataire (cf. votre attestation).
Pour l'organisme de formation, saisir le numéro de département et cliquer dans le vide ; ça fera apparaître le menu déroulant avec le nom des organismes de formation :

Exple :



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Préparation du certificat

Modalité de préparation du certificat

* Vous avez préparé votre certificat individuel professionnel au titre

- d'une formation
- d'une formation labellisée
- d'un test

Dates de formation :

* Date de début (JJ/MM/AAAA)

20/06/2022

* Date de fin (JJ/MM/AAAA)

26/06/2023

Organisme de formation

* Numéro du département de l'organisme de formation (cf. attestation) : ?

76

Saisissez le numéro de département pour obtenir la liste des organismes de formation correspondant à ce département.

* Nom de l'organisme de formation :

NATUP FORMATION

Adresse de l'organisme de formation :

16 rue Georges Charpak
76130 MONT SAINT AIGNAN

"5.Pièce justificative" :

Ici, vous devez importer l'attestation qui vous a été délivrée en fin de formation ou de QCM et que vous aurez scannée au préalable :

Pièce justificative : Attestation de suivi de formation ?

Ajouter un fichier : ?

Depuis mon ordinateur

Depuis mon port

L'attestation c'est ce document là qui vous a été remis suite à votre formation :

ATTESTATION DE FORMATION
Formation complémentaire, formation à jour (renouvellement), complément de formation (second certificat)
Pour la délivrance du certificat individuel produits phytopharmaceutiques
Directive 2009/28/CE du 21 octobre 2009 instituant un cadre d'actions communautaires
Pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable

Identité du candidat
Nom de naissance
Nom d'usage
Prénom (s)
Date de naissance
Lieu de naissance
Contact mail
Cinéma européen

Certificat visé

Déclarer en tant que candidat à l'agrément	X
Déclarer en tant que titulaire à l'agrément	X
Opérateur	
Mise à jour de la formation des produits phytopharmaceutiques	
Mise à jour de la formation des produits phytopharmaceutiques	

Détail de la formation
Primo-CERTIFICAT
RENOUVELLEMENT
SECOND CERTIFICAT

Détail de la formation
Date de formation
Lieu de formation
Observation de la formation

Non et adresse de l'organisme de formation (cachet)
Nom et prénom du responsable de la formation
Signature du responsable de la formation

L'attestation de formation est à transmettre par le candidat à la DRAAF de son lieu de résidence. [Bilan en pdf de la loi](#)
Document en ligne sur [www.service-public.fr](#) : [SUIVIR VOTRE DEMANDE](#)
DRAAF Normandie
21 avenue de la porte des charges C931004
78191 BOULLEVARD

"6.Relecture avant validation" :

Relisez tout ce que vous avez saisi pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreur.
Puis cochez la case en bas à gauche avant de « **transmettre la demande** ».

contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou au directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, de votre lieu de domicile.

* Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales.

TRANSMETTRE MA DEMANDE >

Puis cocher la case suivante et ensuite sur « **Mettre à jour et continuer** » :

Envoyer ma demande

Enregistrer vos informations dans votre compte [service-public.fr](#) permet de gagner du temps lors de vos prochaines démarches.

Documents justificatifs

Attestation de suivi de formation
CIPHUTO_recapitulatif.pdf

Mettre à jour et continuer Continuer sans mettre à jour

Vous recevrez aussitôt un email confirmant que votre demande a été enregistrée et transmise à la DRAAF.

En cas de difficulté pour faire votre demande de certiphyto, vous pouvez contacter l'équipe Easycoop au 0 809 409 409 (appel non surtaxé)

10) Enfin, pour récupérer votre Certiphyto quand il sera prêt :

La DRAAF **peut mettre entre 15 jours et 2 mois** avant de délivrer votre nouveau certiphyto.

Quand il sera prêt, **vous recevrez normalement un email du service-public.fr** vous disant qu'il est prêt.

Connectez vous alors sur service-public.fr, identifiez-vous et rendez vous dans [Mes documents](#) et **Téléchargez** votre Certiphyto :

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Mon tableau de bord Mes informations personnelles **Mes documents** Mes alertes Paramétrage, connexion et sécurité

Accueil Mon Compte > Mes documents

Documents (100)

[+ AJOUTER UN DOCUMENT](#)

_CERTIFICAT.pdf ● En cours de validité Demarche CIPHYTO Autre - 522,3 ko	
CIPHYTO_recapitulatif.pdf ● En cours de validité Autre - 4,9 ko	
attestation_.jpg ● En cours de validité Autre - 2,1 Mo	

Si vous n'avez pas reçu de mail vous informant que votre certiphyto est prêt, ça peut arriver. Connectez-vous de vous-même sur service-public.fr et aller dans [Mes documents](#). Votre certiphyto vous attend sans doute déjà !